

Vie régionale ➔ L'actu

HANDICAP ■ Un dispositif pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Cap'Inser, un lien entre handicap et emploi

L'Adapei de la Loire, via son réseau EsatPro42 et les Ateliers du Roannais, a développé un dispositif destiné à ouvrir l'emploi en milieu dit « ordinaire » au handicap. Cap'Inser a désormais pignon sur rue à Roanne.

Aurélie Marchadier

C'est avec un large sourire qu'Élodie Deschamp et David Charvet, la trentaine, sont venus témoigner de leur parcours professionnel, en ce jour d'inauguration du local Cap'Inser, en centre-ville de Roanne. Ces deux travailleurs en situation de handicap, du Pôle des Ateliers roannais*, ont été récemment embauchés en CDI. Élodie comme agent de service de restauration à la Ville de Roanne et David au sein de la pépinière Les Jardins de la côte à Saint-Haon-le-Châtel.

« Un accompagnement spécifique »

« J'ai toujours voulu travailler dans la restauration collective et évoluer dans le milieu professionnel

ce sa « persévérance » et l'aide de l'Adapei et de son Esat. Elle a en effet pu bénéficier du dispositif Cap'Inser, dédié à l'inclusion. « L'insertion en milieu ordinaire repose sur un accompagnement spécifique. Il doit permettre de rechercher avec la personne ce qu'elle veut et peut faire à partir de ses compétences mobilisables », replace Philippe Ricard, directeur de pôle aux Ateliers roannais.

La mission de Cap'Inser est ainsi d'accompagner le travailleur (bilan de compétence, suivi, CV...) et de soutenir les entreprises et collectivités employeurs intéressées (en lien avec Cap emploi). L'Adapei s'inscrit d'ailleurs auprès de ces dernières comme « un partenaire économique », a rappelé Philippe Ricard.

215 travailleurs accompagnés

En Roannais, les structures de travail adapté de



IMPLANTATION. L'antenne roannaise a été inaugurée mardi 12 juin. A.M.

différentes activités. Certaines menées en interne, comme le conditionnement (activité traditionnelle des Esat), et en menuiserie industrielle. D'autres en externe : nettoyage de locaux, agents de service en restauration, espaces verts... « Ces activités de services permettent à plus de 50 % des travailleurs d'œuvrer à l'extérieur des Esat et de

concernées, 30 ne reviennent ainsi pas en Esat. Cela nous a permis de libérer un espace de 300 m² et de regrouper Le site du Coteau sur celui de Riorges depuis fin avril », précise le directeur. ■

(*) Les Ateliers roannais sont composés des Établissements et service d'aide par le travail (Esat) de Riorges, Le Coteau, Charlieu et l'entreprise adaptée EVS à Riorges, des structures de l'Adapei.

permanence s'y tient un jour par semaine (généralement le jeudi), un créneau appelé à s'élargir). Infos : 04.77.34.34.20.

DANS LA LOIRE

14

Les Esat de l'Adapei ; l'organisation compte aussi cinq entreprises adaptées

1.000

➔ **L'AVIS**



ROBERT GRAND
Président de l'Adapei Loire

« Les parcours inclusifs sont une réalité qui ne date pas d'hier, particulièrement dans le Roannais. Une bonne part des travailleurs des Esat travaillent désormais au contact du milieu ordinaire, et c'est une bonne chose pour les travailleurs qui le peuvent. Mais il faut aussi penser à ceux qui ne pourront pas intégrer le milieu ordinaire. Toutes les personnes ne seront pas épanouies dans ce cadre. En la matière, on ressent une inquiétude grandissante face à la politique gouvernementale, et notamment la « politique tout inclusive ». On a l'impression qu'en haut, on nous voit comme « l'ancien monde », mais en tant qu'acteurs de terrain reconnus, nos

Zapping

L'AIR DU PAYS

Épuisants, ces jours fériés...

Attention, sujet sensible. À manipuler avec prudence, au risque de se mettre beaucoup de monde à dos... Tant pis, risquons-nous à l'exercice. Nous venons d'achever, avec ce lundi de Pentecôte qui n'est plus férié mais n'est quasiment pas travaillé à la faveur d'accords variés, un long tunnel de semaines escamotées par des jours fériés. Au printemps, il devient de plus en plus difficile de travailler. Dans les entreprises, où dirigeants ou salariés doivent peu ou prou effectuer le même travail, tenir les mêmes objectifs, dans un temps raccourci. Dans les collèges et lycées, c'est le bouquet : entre les conseils de classes des deuxième et troisième trimestres, il reste peu de temps aux élèves pour acquérir de nouvelles notions et à leurs professeurs pour évaluer leur assimilation. Et avec les examens de fin d'année, voici nos adolescents « dans la nature » jusqu'en septembre. Dès lors, et s'il était temps d'engager une réflexion sur les jours fériés ? Dans un État laïc, est-il encore opportun que tout le monde chôme en même temps à l'occasion de fêtes religieuses, alors que plusieurs cultes sont pratiqués et pourraient se sentir légitimes à revendiquer les mêmes « privilèges ». Une idée à lancer dans ce contexte : pourquoi pas, à la place de certains d'entre eux, une sixième semaine légale de congés payés, que chacun pourrait répartir dans l'année, en fonction de ses souhaits ou croyances ? La liberté de chacun serait préservée et l'organisation de la vie sociale pourrait s'en trouver facilitée... Si ces quelques propos vous hérissent, ne vous inquiétez pas, il y a peu de chances que quelqu'un prenne un jour le risque de s'y aventurer.

Pierre-Olivier Vérot
Rédacteur en chef

L'image de la semaine

C'était jour de fête au foyer des Cordeliers



HANDICAP. Ce jeudi 6 juin, sous un soleil estival, c'était l'inauguration du foyer de l'Adapei de Charlieu près de deux ans après son ouverture. Les résidents du « nouveau bâtiment » ont eu droit pour l'occasion à la visite du président du Département, Georges Ziegler, venu couper le ruban officiel.

Adapei : 80 médailles du travail remises à la préfecture



Photo fournie par la préfecture de la Loire

C'est à la Préfecture qu'a eu lieu la cérémonie de remise des médailles du travail à quatre-vingts employés des Établissements et services d'aide par le travail (Esat) de Saint-Étienne, de l'Ondaine, du Gier et de Bel-Air de l'Adapei (Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés).

Trente-quatre femmes et quarante-six hommes dont la vie professionnelle s'est inscrite dans des domaines très variés (bâtiment, textile, menuiserie,...) ont été décorés par le préfet Evence Richard.

Les Esat sont des structures qui permettent aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout

en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé. Ces structures accueillent des personnes qui n'ont pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée à leurs besoins.

Avant d'épingler les médailles et de remettre l'enveloppe qui les accompagne le préfet a souligné la valeur de cette décoration.

« Remettre une médaille du travail c'est avant tout reconnaître la place de la personne en situation de handicap dans notre société. Un moment symbolique qui ne doit pas faire oublier tout le travail accompli pour que chacun des travailleurs accueillis dans les différents Esat puisse s'épanouir. »